



## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Le 19 décembre 2019*

### **Investir pour l'hôpital : le Professeur Olivier Claris est chargé par la Ministre d'une mission destinée à concrétiser la médicalisation de la gouvernance et simplifier le fonctionnement de l'hôpital.**

**Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, a chargé le Professeur Olivier Claris, Président de la Commission Médicale d'Établissement (CME) des Hospices Civils de Lyon (HCL), de la mission « Gouvernance et simplification de l'hôpital ». Il lui remettra un rapport contenant des propositions concrètes d'ici trois mois.**

#### **Pour une gouvernance de l'hôpital médicalisée**

Garantir dans chaque hôpital un mode de prise de décision inscrit dans une gouvernance stable, apaisée et fédératrice et accroître l'association de la communauté médicale et soignante à la gouvernance de l'hôpital sont apparues comme des priorités absolues.

La mission confiée au Pr Claris consiste à rendre opérationnels les engagements pris le 20 novembre en matière de codécision entre le Président de CME et le directeur sur les domaines relatifs à la stratégie médicale, aux nominations et aux investissements médicaux.

#### **Pour un fonctionnement fluidifié et simplifié de l'hôpital**

Au fil des années, le pilotage des hôpitaux s'est alourdi et rigidifié, freinant parfois le quotidien des équipes de soins mais aussi la prise de certaines décisions indispensables pour le bon fonctionnement des services.

C'est pourquoi la mission du Pr Claris traitera de la question de la **simplification des processus de fonctionnement**. Elle s'attachera à dresser un état des lieux des « irritants » rencontrés par les professionnels au quotidien au sein des établissements de santé.

Tous les champs de la vie hospitalière pourront être travaillés : procédures de contrôle et de reporting au sein de l'établissement mais également auprès des tutelles, outils de contractualisation, pratiques de management, gestion des équipes... La mise en œuvre de la délégation de gestion au sein des pôles et des services de soins fera l'objet d'une attention particulière pour identifier les facteurs de réussite et formaliser des recommandations de bonnes pratiques.

### **Une équipe mobilisant des expertises complémentaires pour mener cette mission**

Pour mener à bien sa mission, le Pr Claris sera accompagné de :

- **M. Gamond-Rius**, Président de la Conférence nationale des directeurs de CH et directeur du Groupe Hospitalier Bretagne Sud ;
- **Dr. David Piney**, Président de la CME du centre hospitalier de Lunéville.

Il sera également entouré d'un professeur des universités – praticien hospitalier de l'AP-HP et d'un président de CME d'un centre hospitalier spécialisé en psychiatrie.

Pour conduire ses travaux, cette équipe bénéficiera d'une mission d'appui de l'Inspection Générale des Affaires Sociales. Elle concertera les différentes organisations représentatives des professionnels des hôpitaux et se déplacera au sein de divers groupements hospitaliers de territoire (GHT) pour recueillir les bonnes pratiques organisationnelles mises en œuvre.

**Un rapport avec des propositions d'amélioration opérationnelles et une méthodologie de déploiement des mesures sera remis à la Ministre fin mars.**



**Contact presse :**

[sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

01 40 56 60 65